

porter et que le premier ministre reviendra prendre avant longtemps son poste à la tête du Gouvernement.

Maintenant, je pourrais rappeler plusieurs points des remarques du leader du Gouvernement, mais je crois que c'est superflu. Il en est un, toutefois, que je veux toucher. Le chef de l'opposition a accusé le ministère et ses partisans de ne pas avoir été élus à la Chambre en vertu d'une loi électorale convenable, vu que la loi des élections en temps de guerre n'était pas la loi juste, démocratique et libre que nous devrions avoir en ce pays, cette loi ayant privé un grand nombre de citoyens du droit de donner leur opinion sur le Gouvernement. On nous dit que si nous prolongeons la durée du Parlement d'un an en étendant sa limite constitutionnelle, il pourra agir comme bon lui semblera. Quand les cinq ans de notre mandat seront expirés, ceux qui étaient en mesure d'élire des membres à cette Chambre ne devraient pas, en prolongeant la durée du Parlement une autre année, avoir été privés de ce droit. Si, pour des fins de guerre, une année a été ajoutée à la durée de cette législature, le Gouvernement ne doit pas en profiter pour changer le jury appelé à rendre son verdict. C'est comme, si, au cours d'une cause criminelle, on formerait un autre jury au moment où les chances tourneraient contre l'accusé. D'après l'accusation et les témoignages, les jurés devraient rendre un verdict de culpabilité, mais on leur permet d'aller se promener en ville, donnant à l'accusé l'avantage de trouver un jury qui lui sera favorable.

Voilà ce qui a été fait dans le cas qui nous occupe. Le Gouvernement s'est assuré le droit de priver de son vote tout électeur qu'il soupçonnait d'être un adversaire, composant un jury qui rendrait certainement un verdict en sa faveur. Le jury une fois trouvé, le ministère a rédigé son propre verdict qu'il a fait signer par le président de ce jury. Toujours conformément aux désirs du Gouvernement, on prit bien soin de la répartition des votes, comme il a été dit hier. On en plaça des paquets ici, des fournées là, aux endroits où ils serviraient le mieux les fins du ministère. Cette façon d'agir n'avait rien de juste ni de démocratique, pas plus qu'elle n'était la manifestation du sentiment populaire. Voilà notre attitude à laquelle n'a pas répondu le très honorable leader du Gouvernement qui dit que, bien que l'on ait ajouté une année, cette année devait être employée de la même manière que le reste de la période parlementaire pour laquelle les membres ont été élus.

[M. McKenzie.]

Le leader du Gouvernement s'attribue beaucoup de crédit pour ce qui a été accompli dans l'intérêt de l'enseignement technique. Le très honorable ministre sait très bien que la politique de l'enseignement du pays ne doit son origine à rien de ce qui a été fait par le Gouvernement actuel pas plus que par l'ancien gouvernement tory. Il n'ignore pas qu'elle est le fruit de la politique du parti libéral, que nous n'avons cessé d'insister sur cette politique et que le ministère a toujours montré une apathie irréductible jusqu'à ce qu'enfin il ait dû prêter l'oreille aux demandes pressantes qui lui étaient faites. Je dois avouer, cependant, qu'il n'a encore rien fait d'appréciable pour mettre à exécution les idées proposées par le parti libéral à cet égard.

Il en est de même de la construction maritime. Personne dans cette Chambre n'ignore que, durant l'administration du très honorable sir Wilfrid Laurier nous avions chez nous un programme naval et maritime. Il est notoire que durant les quatre ou cinq dernières années du régime actuel jusqu'au moment où le Gouvernement a décidé d'entreprendre la construction maritime, nous l'avons exhorté à maintenir la reprise de mettre cette politique à exécution. Il ne s'est rendu à nos demandes qu'aux derniers jours de la guerre, lorsque les prix de la construction maritime avaient quadruplé depuis son arrivée au pouvoir.

Les navires coûtent aujourd'hui quatre fois ce qu'ils auraient valu si la politique du parti libéral avait été suivie et si le programme de la construction maritime avait été suivie et si le programme de la construction maritime avait été mis à exécution lorsqu'il aurait fait le plus de bien en étant le moins onéreux pour les contribuables. Et cependant, les honorables députés de la droite cherchent à tirer gloire de cette situation aujourd'hui.

Le Gouvernement d'union se fait gloire d'avoir encouragé la production agricole.

Si l'on doit donner crédit à quelqu'un pour le programme agricole du ministère actuel, c'est au présent ministre des Douanes, parce que, en 1912, il demanda un crédit de \$10,000,000 qui fut voté par la Chambre avec l'appui des libéraux aussi bien que des conservateurs. Le très honorable ministre a tellement de difficulté à trouver la raison de son existence aujourd'hui qu'il lui faut remonter jusqu'en 1912 et essayer de revendiquer pour le Gouvernement actuel le mérite d'une politique agricole à laquelle il est complètement étranger.

L'honorable ministre prétend que le Gouvernement a fait énormément pour les vê-